



Domaine des Gorges — Règlement et conditions générales 2026

Préambule

Le Domaine des Gorges est une micro-ferme de 4 hectares qui cultive selon les principes de l'agroécologie et de la permaculture. Nous intégrons l'écologie dans les systèmes de production et ceci représente à nos yeux le futur de l'agriculture.

Peu de machines sont utilisées, voir aucune. Beaucoup de travail se fait à la main.

Vos légumes sont donc climatiquement responsables.

Nous produisons des légumes, des fruits et des petits fruits, des plantes aromatiques vivaces et médicinales ainsi que des fleurs comestibles. Nos arbres sont encore jeunes et pour l'instant les fruits ne sont pas encore abondants.

Charte

Nous respectons la charte du label Bio Suisse ainsi que celle de la Fédération romande de l'agriculture contractuelle de proximité (FRACP) de par la rétribution équitable des salariés, le respect de nos engagements envers nos clients ainsi qu'une totale transparence sur nos produits. Bien entendu, dans le secteur agricole, une rétribution équitable équivaut souvent à un bien maigre salaire en rapport du travail accompli. C'est pour cela que nous fixons un prix de base du panier et laissons le libre choix à l'abonné-e de donner plus s'il ou elle en a les moyens (voir point 5 ci-dessous).

Paniers — tarifs, conditions et paiement

1. Chaque abonné-e s'engage pour une année calendaire au minimum pour l'abonnement qu'il choisit au point 4.
2. Les 2 premiers paniers constituent un temps d'essai, et l'engagement est tacitement considéré comme ferme à partir du 3ème panier. Si l'inscription a lieu en cours d'année, l'engagement vaut jusqu'à la fin de l'année calendaire. Pour une résiliation anticipée après le 3ème panier, un montant de 100 CHF sera perçu et la différence restituée.
3. Le calendrier de livraison est fourni avant le début de l'année calendaire. Les livraisons débutent fin mars et se terminent au plus tard en décembre.
4. Trois formes d'abonnements existent
 - **Basic** : un panier de base pour 2-3 personnes ; 29 paniers sur l'année répartis sur 33 semaines de livraison
 - **Demi basic** : un panier de base une fois toutes les 2 semaines ;
17 paniers sur l'année répartis sur 20 semaines de livraison
 - **Famille** : un panier « famille » pour 4 personnes ; 29 paniers sur l'année répartis sur 33 semaines de livraison
 - **Demi Famille** : le panier famille une fois toutes les 2 semaines ;
17 paniers sur l'année répartis sur 20 semaines de livraison
 - **Solo** : panier pour personne seule ; 29 paniers sur l'année répartis sur 33 semaines de livraison

- **Demi solo** : panier pour personne seule une fois toutes les 2 semaines ;
17 paniers sur l'année répartis sur 20 semaines de livraison

Le nombre de semaines de livraison est supérieur à celui des paniers ; ce qui signifie que l'abonné-e peut « sauter » certaines livraisons lors de vacances par exemple. L'abonné-e doit cependant avertir le responsable d'exploitation au minimum 1 semaine à l'avance sinon les paniers sont comptabilisés.

5. Les situations financières des abonné-e-s sont disparates. Le prix du panier détermine cependant le salaire du jardinier. Ce dernier est actuellement de 2400 CHF brut par mois à 60%.
Nous laissons le libre choix à l'abonné-e de payer un peu plus cher son panier pour améliorer le revenu du jardinier s'il en a les moyens.
6. Les paniers sont délivrés dans une caisse maraîchère. Les abonné-e-s sont priés de rapporter la caisse vide lors de la livraison suivante. Les caisses manquantes ou détériorées sont facturés 10.00 CHF.

7. **Prix total des abonnements sans livraison**

Le prix de votre panier comprend les légumes et aussi leurs conditionnements dans des caisses maraîchères.

Basic : 1000 CHF

Demi basic : 600 CHF

Famille : 1650 CHF

Demi Famille : 970 CHF

Solo : 690 CHF

Demi Solo : 410 CHF

8. **Livraison**

Le tarif de la livraison varie en fonction de la situation géographique.

8 CHF/panier pour une livraison à Boudry

12 CHF/panier pour une livraison à Cortaillod, Colombier, Bevaix

20 CHF/panier pour une livraison à Neuchâtel, Gorgier

9. **Payement**

Les paniers sont payés en avance en 1 ou 2 fois pour celles et ceux qui ne pourraient pas payer en une fois. L'inscription est définitive après versement d'au minimum la première tranche qui doit intervenir au 31 janvier au plus tard. Si après le 2^e panier l'abonné-e résilie, le Domaine des Gorges s'engage à rembourser le solde.

10. **Résiliation**

La résiliation de l'abonnement doit être faite par courrier électronique au minimum 2 mois avant la fin de l'année calendaire. Sans résiliation conforme aux indications du règlement, l'abonnement est reconduit tacitement pour une année calendaire.

11. En cas de résiliation souhaitée en cours d'année, il incombe à l'abonné-e de trouver un remplaçant en cours d'abonnement.

12. Selon le principe de l'agriculture contractuelle de proximité, les abonné-e-s s'engagent à effectuer au moins 2 demi-journées de travail par an. Cependant, le Domaine des Gorges renonce à rendre obligatoire ces journées. Si les inscrits souhaitent venir donner un coup de main, nous les accueillons avec plaisir. Ils doivent prendre contact avec le responsable de l'exploitation.

Panier — composition et valeur

1. Panier basic : il convient pour 1-3 personnes. Cela dépend de votre régime alimentaire (végétarien, vegan ou pas).
A titre informatif, en volume, un cabas en papier standard est rempli, mais cela dépend de la valeur des légumes de la semaine. La doucette ce n'est pas le même prix que la carotte.
2. Panier famille : il convient pour une famille ; il est plus diversifié que le panier basic et les quantités sont plus importantes.
3. Panier solo : il convient pour une personne seule ou pour un couple qui ne mange pas toujours à la maison et souhaite avoir de la flexibilité dans ses achats
4. La valeur "réelle" de nos paniers est une notion relativement complexe à définir car cela reviendrait tout d'abord à définir ce qu'est le prix juste d'un légume. Néanmoins, nous utilisons les prix recommandés pour la vente directe par Bio Suisse. Ils prennent en considération les coûts de production et de distribution.
Les paniers sont plus fournis et plus diversifiés en été et un peu moins en hiver. Ils s'équilibrent sur l'année.
5. Les paniers sont composés en légumes divers et variés, environ 100 variétés réparties sur l'année.
Exemple de légumes selon la saison (sujet à variation et non exhaustif) :
 - Hiver : Courge, Chou frisé, Chou plume, Navet, Radis, Oignon, Patate, Poireau, Coulis de tomates, Chou de bruxelles, Doucette
 - Printemps : Mesclun, Salade tête diverses, Colrave, Poireaux, Epinard, Bette à tondre, Oignons frais, Ail frais, Radis, Pak choi, Broccoli, Carottes, Aromatique, Navet,
 - Ete : Tomates, Aubergines, Haricots, Courgettes/pâtissons, Concombres, Céleri, Côtes de bette, Poivrons, Salades, Betteraves, Concombre, Aromatique
 - Automne : Courge, Radis, Oignons, Doucette, Epinard / Bette à tondre, Céleri, Tomates, Scarole, Chou blanc/rouge, Chou-fleur, Chou plume

Paniers - distribution

1. La distribution a lieu tous les mercredis, pendant 29 semaines, chaque semaine de mi-mai à fin novembre, deux fois par mois en avril puis une fois par mois de janvier à mars. Toutefois, le calendrier de livraison fait foi (voir point 3). Lorsque le mercredi tombe sur un jour férié officiel, la distribution est avancée d'un jour.
2. Les abonné-e-s viennent retirer leur panier au self-service à la ferme entre 16h30 et 18h00. Les paniers sont laissés dehors afin qu'ils puissent récupérer en dehors de ces heures par l'abonné-e. Le panier peut être gardé jusqu'au lendemain à l'intérieur sur demande. L'abonné assume la dégradation de ses légumes ou le vol de son panier en dehors des heures indiquées plus haut.

3. Si un abonné-e ne vient pas chercher ses légumes (retard non annoncé, vacances non annoncées), ceux-ci seront redistribués et le panier comptabilisé.
4. Les abonnés qui désirent être livrés à domicile doivent assurer un endroit sec, à l'ombre et à l'abri du gel, où le cabas peut être déposé et où ils laissent un cabas vide et propre pour la prochaine livraison.

Le présent règlement peut être modifié en tout temps par le responsable d'exploitation.

Domaine des Gorges

Boudry, janvier 2026

Contact responsable d'exploitation

Luigi D'Andrea

077 400 70 43

info@domainedesgorges.ch

Données bancaires pour versement

Domaine des Gorges

Luigi D'Andrea

Fbg Ph-Suchard 21, 2017

IBAN : CH8009000000151267684